



#### 6- ANNULATION

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries ou alertes météo ...). En cas d'annulation, les inscriptions seront automatiquement transférées pour l'édition suivante.

#### 7- ANNULATION

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la course.

### 8- MEDIAS

Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser leur image pour tout support concernant l'événement à des fins promotionnelles (sites internet et brochures).

Le participant autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur.

Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés », l'organisation informe les participants que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la fédération française d'athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse cil@athle.fr.







# **SECURITE**

- → Chaque coureur s'engage à apporter son aide et à alerter l'organisation de tout incident et toute difficulté rencontrée par d'autres participants pendant la course.
- → L'organisation prévoit des modalités d'intervention pour venir en aide aux participants sur le parcours en cas de besoin.
- $\rightarrow$  A cet effet, le numéro de téléphone du directeur de course sera inscrit sur les dossards.  $\rightarrow$  La sécurité routière est assurée par des signaleurs mis à disposition par l'organisation.
- → Des signaleurs sont disposés en différents endroits du parcours (traversée de route, croisements, changements de direction).
- $\rightarrow$  Chacun est attentif à respecter le code de la route sur les rares passages ouverts à la circulation.  $\rightarrow$  Des serre-files garantissent la fermeture de la course derrière les participants.

### 4- APRES-COURSE & RECOMPENSES

→ Douches et WC disponibles au Lycée madame de Sévigné (retrait des dossard) → Tombola après remise des prix CLASSEMENT ET DOTATION La remise des prix se fera à partir de 23h00 au podium d'arrivée place Ducale. Récompense pour : Les 3 premiers de chaque catégorie homme et femme et pour le challenge entreprise.

# 5- REGLES DE BONNE CONDUITE

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect des règles de sécurité routière, notamment la traversé exclusive sur passages piétons respect de l'environnement, des bénévoles, des promeneurs et des riverains.

• Ne pas jeter de déchets sur le parcours. • ne pas s'écarter des parcours. • Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé.

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

• Aide extérieure de toute nature. • Non-respect du parcours et des postes de contrôle. • Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...) • Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent. •







# EQUIPEMENTS CONSEILLES ET OBLIGATOIRE

Le Rimbaud City Trail exige de la part de chaque participant la capacité à s'adapter aux conditions d'une course à pied en compétition se déroulant dans un environnement urbain et naturel (Grand parcours), dans un esprit de responsabilité et d'autonomie. L'épreuve est courue en semi autosuffisance (ravitaillement liquide). De ce fait, l'organisation recommande vivement aux concurrents de se munir de :

 $\rightarrow$  barres énergétiques ou de gels de leur choix.  $\rightarrow$  d'un minimum d'0,5 litre d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (porte bidon, poche à eau etc...)

D'autre part le Rimbaud City Trail de déroule en semi nocturne se qui *impose* à chacun de se munir d'une *lampe frontale avec piles neuves ou chargés ainsi que d'un téléphone portable avec le numéro du PC COURSE*.

- Les bâtons ne sont pas autorisés sur aucune des deux courses.

# **ABANDON**

Les coureurs qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement un des bénévoles situés sur le parcours et rendront leur dossard au PC arrivée de la course. Il sera mis hors - course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

## ASSISTANCE MEDICALE

Une équipe médicale composée d'un médecin et d'une unité de pompiers secouristes sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui. Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.







#### 3- PARCOURS

# **CARTES**

# « Disponible sur notre site » : rimbaudcitytrail.com

Les organisateurs prévoient de mettre en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement le parcours: flèches directionnelles, peinture temporaire, rubalise.

Sur le plan ci-dessous,

Le parcours de 13 km: http://tracedetrail.fr/fr/trace/trace/23113

Le parcours de 42,195km: <a href="http://tracedetrail.fr/fr/trace/trace/23088">http://tracedetrail.fr/fr/trace/trace/23088</a>

Le chronométrage sera effectué par un chronomètre officiel, le classement par un logiciel de chronométrage, le tout par la société ProTiming

### **CONTROLES**

2 points de contrôle sont établis par l'organisation afin d'assurer la régularité de l'épreuve. Le non pointage d'un coureur à l'un de ces points de contrôle entrainera sa disqualification.

Un contrôle anti-dopage pourra être effectué. A ce titre, un vestiaire dans la mairie de Charleville sera mis à disposition en cas de contrôle.

### **SIGNALEURS**

Environ 100 bénévoles assureront la sécurité du parcours. Ces signaleurs sont répartis sur le tracé. Les coureurs devront leurs signaler tout problème de course dont ils pourraient avoir connaissance.

#### **RAVITAILLEMENTS**

1 ravitaillement uniquement liquide au kilomètre 10 (13 et 42 km) 1 ravitaillement uniquement liquide au kilomètre 32 (13/42 km) 1 ravitaillement solide / liquide à l'arrivée (13/42 km)

Respectez l'environnement en pensant à jeter vos emballages de barres dans les poubelles mis à disposition sur le ravitaillement et à l'arrivée.







# RANDONNE RANDO THEME 10/12 Km environ

Contact et Inscription : au 03.24.32.40.77

# Informations importantes !!!

→ Pour les coureurs licenciés : la licence FFA, FFTri. → Pour les coureurs non licenciés ou étrangers : Un certificat médical de moins d'un an comportant la mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition »

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat.

Le retrait des dossards s'effectuera dans une annexe du lycée madame de Sévigné le jour de la course : Le Samedi 22 Octobre de 10H00 à 16h00

Chaque participant pourra retirer son dossard sur présentation d'une copie de l'original médical datant de moins de 1 an ou de sa licence FFA.

(!) En cas de non présentation d'une des pièces décrite ci-dessus le dossard ne sera pas délivré.Le dossard devra être porté devant et être entièrement lisible lors de la course. Dans le cas contraire il est susceptible de disqualification.

# **ASSURANCE:**

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Cependant il incombe aux participants non licenciés de souscrire une police d'assurance individuel accident.

Conformément à la réglementation, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants du Trail.

#### **REMBOURSEMENT:**

Aucun remboursement ne sera effectué:

• En cas d'annulation de la manifestation. • En cas de non présentation de justificatif médical attestant de l'aptitude de la pratique de la course à pied en compétition







Programme du Samedi 22 Octobre 2016	
Horaires: 10H00-16H00	Retraits des dossards Lycée madame de sévigné- 14 rue Mme de Sévigné 08000 Charleville-Mézières
17H30	Départ randonnée Rando Thème Place Ducale
17H15	Briefing course
17H30	Départ Grand Parcours (42Km 530D+)
18H00	Départ Petit Parcours (13km 110 D+)
23Н00	Remise des prix
23H15	Tirage au sort tombola

# L'organisation se réserve le droit de :

→ modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (météo, état du terrain, autorisations...)

# 2 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement à partir du site internet www.rimbaudcitytrail.com avec la participation de notre partenaire Protiming. Aucune inscription sur place.

### DROITS D'ENGAGEMENT:

# CITY TRAIL GRAND PARCOURS 42,195 km:

35€ pour l'inscription et le paiement en ligne avant le 15 Septembre 2016, 40€ pour l'inscription et le paiement en ligne avant le après le 15 Septembre 2016.

# CITY TRAIL PETIT PARCOURS 13 km:

12 € pour l'inscription et le paiement en ligne avant le 15 Septembre 2016 15 € pour l'inscription et le paiement en ligne apres le 15 Septembre 2016

Dons œuvres caritatives : Lors des inscriptions chaque coureur aura la possibilités d'offrir un don à une association proposé exemple : <u>Terre fraternité</u> « **Terre Fraternité**, association sous statut loi 1901 créée en 2005, a pour objectif de contribuer à l'accompagnement des blessés, de leurs proches, ainsi que des familles des morts en service de l'armée de terre.







# REGLEMENT EVENEMENT RIMBAUD CITY TRAIL 2016

Ce règlement est valable à la fois pour les parcours de 13 et 42 Kms.

Cet événement se court en milieu urbain et semi urbain pour le grand parcours. Les notions de sécurité routière sont essentielles à la sécurité de tous et évidente, Il est impératif que le comportement de chacun s'inscrive dans le respect des lieux traversés.

### 1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

# **INFORMATIONS GENERALES:**

L'association K-RAID Ardennes organise le Samedi 22 Octobre 2016 la 1ère édition du Rimbaud City Trail. Cette épreuve comporte 2 courses chronométrées et une marche commentée dédiée à Arthur Rimbaud :

 $\rightarrow$  42,195 Kms pour 530 D+  $\rightarrow$  13 Kms 110 D+

Le départ aura lieu, place de l'hôtel de ville de Mézières et l'arrivé se fera sur la place Ducale à Charleville.

Le départ du grand parcours (42 km) sera donné à 17H30 et le petit (13 Km) à 18h00.

Une barrière horaire au Vieux moulin à Charleville sera mise en place (30ème kilomètre). L'horaire de passage sera précisé aux coureurs lors du briefing d'avant course en fonction des conditions du jour. Les concurrents qui passeront après l'horaire défini se verront retirer leur dossard ou pourrons terminer leurs course sur un parcours de replie (fin du 13 km). En cas de retrait de dossard, Ils seront alors hors course et ne seront plus sous la responsabilité de l'organisateur.

L'arrivée sera jugée Place Ducale devant le parvis de la Mairie de Charleville.